

Autres journaux :

Selectionnez un site ... ▼

Rechercher :



- 
- [Faits-divers](#)
- [Etat civil](#)
- [Culture](#)
- [Economie](#)
- [Politique](#)
- [Environnement](#)
- [Enseignement](#)
- [Santé](#)

- [Etat civil](#)
- [sortir](#)
- [Social](#)
- [Agriculture](#)
- [Montceau et sa region](#)
- [Sports](#)
- [La Communauté](#)
- [Saone et Loire](#)
- [Bourgogne](#)

samedi 14 janvier 2017 à 04:26

[Inauguration des locaux Montcellien du CAMSP PEP71](#)

Et 1er anniversaire des nouveaux locaux



Le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de Montceau inauguré ce jour, vendredi 13 janvier. Inauguré certes, mais fêtant en même temps un an de présence dans ses nouveaux locaux.

Rappelons que Montceau accueille un CAMSP depuis 10 ans.

Le premier CAMSP à avoir ouvert en Saône et Loire est celui de Chalon en 1980. Il y en a actuellement 5 dans le département (Montceau, Chalon, Macon, Autun, Le Creusot)

Le Président de la PEP71, et son staff, le Président du Conseil Départemental accompagné de la Vice-Président Marie Thérèse Frizot, représentant aussi Mme le Maire de Montceau retenue à la Région, et de Lionel Duparay, Mme Plissonnier de l'ARS ont inauguré les nouveaux locaux du CAMSP sis 9 rue Saint Eloi.

Ces locaux très modernes et adaptés à leurs missions ont coûté 800 000€ et couvrent une superficie utile de 340m².

Le budget annuel est de 2,5M€ dont 20% viennent du Département et 80% de l'ARS.

10 Professionnels officient au CAMSP de Montceau. L'ensemble des 5 CAMSP du département représentent 51 salariés soit 39,8 équivalents temps pleins.

Les CAMSP ont accueilli 607 enfants en 2016.

Le public des Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) sont les enfants de 0 à 6 ans présentant, ou susceptibles de présenter, des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées.

Les CAMSP s'inscrivent dans un dispositif départemental de prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge des difficultés des enfants de 0 à 6 ans.

Ceci en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile(PMI), les services pédiatriques hospitaliers, le Centre Médico Psychologique(CMP), l'éducation nationale, l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille(ASEF) et les structures de la petite enfance.

C'est ce que le Président du Département et sa Vice-présidente soulignent et mettent en œuvre.

Ils rappellent aussi la gratuité pour les familles de toute intervention du CAMSP car elles sont prises en charge par la caisse d'assurance maladie des parents.

L'accent est mis aussi sur les traitements et les cures effectuées en ambulatoire.

Il est rappelé aussi le rôle du CAMSP dans le dépistage précoce de l'autisme. « Il s'agit d'une réponse accompagnée pour tous » qui s'inscrit dans le plan département de l'accompagnement global de l'enfance souligne Mme Frizot.

Le Président Acary souligne que le Département, tout en entendant ne pas augmenter la fiscalité à fait de la solidarité une grande politique prioritaire qui restera efficace tout en préparant l'avenir.

Après la coupure du ruban, une visite est organisée pour tous les présents nombreux malgré la neige qui tombe.

Gilles Desnoix











